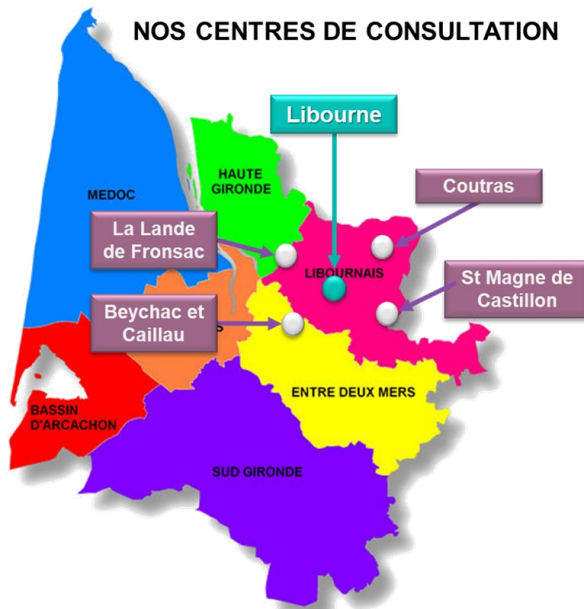


NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

NOS ADRESSES :

Libourne

5 rue Fimin Didot
33500 Libourne

Beychac et Caillau

Impasse de la joncasse
Lieu-dit Le Barbut
33750 Beychac et Caillau

Coutras

13 bis, lieu-dit A l'Atelier
33230 Coutras

La Lande de Fronsac

192 ZA L'illot
33240 La Lande de Fronsac

St Magne de Castillon

13 avenue du Général de Gaulle
33350 Saint Magne de Castillon

Membre du Réseau



Contact@sistlib.org



www.sistlib.org

05.57.55.28.00

LE BRUIT



PRÉVENTION DES
RISQUES

Le son est tout d'abord un phénomène physique : les vibrations sonores qui se propagent dans l'air ou dans l'eau forment des sons. Ceux-ci sont captés par nos oreilles et transmis au cerveau qui les **décode**.

Le bruit est un ensemble de sons sans harmonie. Il résulte d'un mélange complexe de sons d'intensités et de fréquences différentes.

Le SIST du Libournais met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire pour vous accompagner dans vos démarches de prévention des risques professionnels. Nous pouvons vous proposer une sensibilisation sur les effets du bruit sur la santé et sur le travail.

Caractéristiques du son

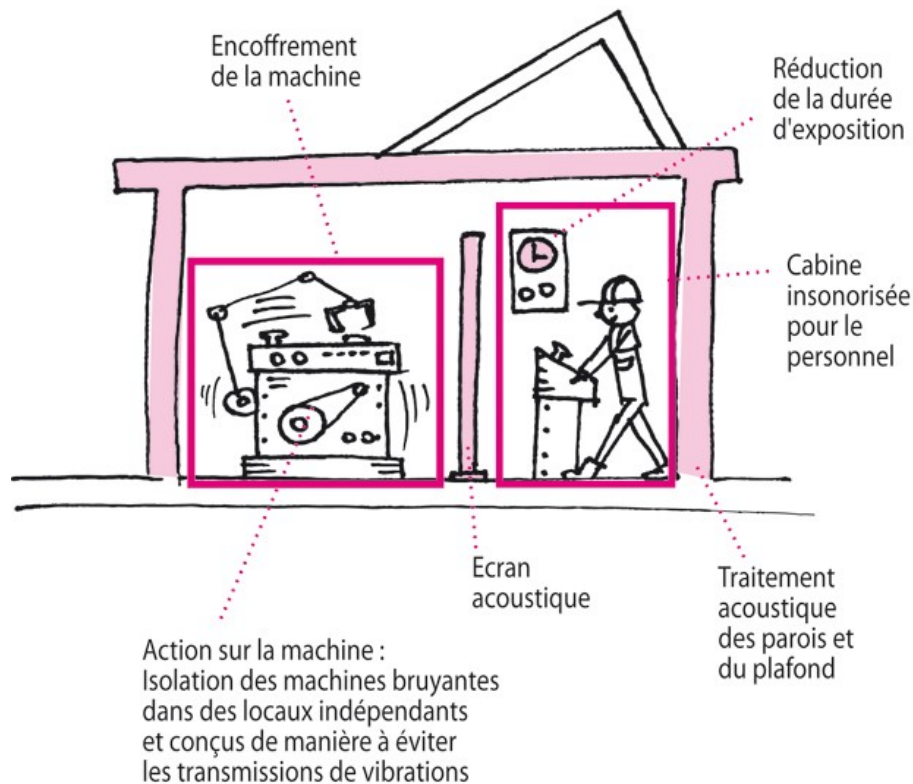
LA FRÉQUENCE EN HERTZ (Hz)



L'INTENSITÉ EN DÉCIBEL (dB)



Moyens de prévention du bruit



Les effets du bruit sur :

L'audition :

- Fatigue auditive
- Acouphènes (sifflements)
- Surdité progressive et irréversible

Sur l'organisme :

- Trouble du sommeil, fatigue
- Stress, nervosité, anxiété, irritabilité
- Vertige, perte d'équilibre
- Tremblements des mains
- Troubles sensoriels
- Troubles digestifs
- Troubles cardio-vasculaires

Sur le travail :

- Difficultés de concentration
- Risques d'erreur et d'accident
- Perturbation de la communication
- Effet de masque des signaux d'alerte**

EXPOSITION	VAI 80 dB (A) > 135 dB (C)	VAS 85 dB (A) > 137 dB (C)	VLE (PICB) 87 dB (A) > 140 dB (C)
Contrôle de l'exposition	Mesurage du bruit subit pendant le travail au moins tous les 5 ans		Travail interdit
Prévention collective		Programme de réduction de l'exposition au bruit	
Protection individuelle	Mis à disposition des PICB	Port obligatoire des PICB	
Surveillance médicale	Examen préalable	Obligatoire	
Information	Information et formation des travailleurs	Information et formation	
Formation		Signalisation des postes de travail bruyants	

Les bruits des outils de mes collègues nuisent aussi à mes oreilles et à ma santé.

Protégez-vous !

Protections individuelles



Si vous souhaitez télécharger cette plaquette, n'hésitez pas à visiter notre site internet

www.sistlib.org